

# Communiqué de presse

Rétablissement de l'horaire régulier sur le trafic régional et mesures de protection renforcées

**RegionAlps rétablit son offre de transport dès le lundi 11 mai 2020. Les trains circuleront à la cadence habituelle, excepté pour les courses de nuit du vendredi et samedi sur la ligne de l'Entremont qui restent suspendues. Un concept de protection dans les transports publics est également introduit dès le 11 mai 2020 et déployé par l'ensemble de la branche. Il a pour but de renforcer la protection de la santé des voyageurs ainsi que celle du personnel. RegionAlps prend des mesures de protection renforcées.**

A l'instar de l'ensemble du réseau national de transports publics, RegionAlps a appliqué une modification conséquente de l'horaire en raison de la pandémie du coronavirus COVID-19 depuis le 23 mars 2020. A l'échelle nationale, une reprise progressive et par étapes de l'horaire des transports publics a été introduite dès le 27 avril dernier, en réponse à l'assouplissement des mesures COVID-19 émises par le Conseil fédéral. Tenant compte de la hausse de fréquentation annoncée, notamment en lien avec la reprise des écoles, l'offre de transport de RegionAlps sera largement rétablie le 11 mai 2020.

## **Dès le 11 mai 2020, rétablissement de l'horaire régulier sur le réseau régional ferroviaire**

Entre St-Gingolph et Brigue, l'ensemble des prestations est assuré pour le RER Valais | Wallis. Un train RegionAlps circule chaque heure du lundi au dimanche entre St-Gingolph et Brigue. Du lundi au vendredi, les trains à la cadence semi-horaire sont rétablis entre Monthey et Brigue.

Sur la ligne de l'Entremont, les trains directs circulent à nouveau entre Martigny – Le Châble / Orsières aux heures de pointe, en plus des courses à la cadence horaire. Les trains de nuit du vendredi et samedi restent suspendus.

De nouvelles adaptations des horaires ferroviaires ou routiers peuvent intervenir à la suite de décisions émises par le Conseil fédéral ainsi que par les Chemins de fer fédéraux (CFF) et CarPostal.

## **Mesures de protection renforcées**

RegionAlps suit les mesures établies au sein du [concept de protection dans les transports publics](#) et recommande aux usagers d'effectuer si possible leurs voyages en dehors des heures de pointe. Lorsque la distance de deux mètres ne peut pas être respectée, le port de masques d'hygiène est préconisé aux voyageurs, conformément aux directives de l'OFSP.

RegionAlps applique les mesures de précaution pour renforcer la protection de ses clients et employés. Le matériel roulant est toujours fréquemment et intensivement nettoyé, notamment les surfaces de contact telles que les poignées et les portes, les ouvreurs de portes, les boutons d'arrêt et les touches, ainsi que l'élimination des déchets. L'ouverture automatique des portes aux arrêts est maintenue (lorsque cela est techniquement possible). Les voyageurs ont la possibilité de se laver les mains dans les toilettes des trains.

Les collaboratrices et collaborateurs en relation directe avec la clientèle, tels que les contrôleuses et contrôleurs sporadiques, portent un masque d'hygiène lors de leurs tours de services. Tous les collaborateurs et collaboratrices sont équipés de produits désinfectants et de masques d'hygiène, portés lorsque la distance minimale de deux mètres ne peut pas être respectée, et sont sensibilisés aux règles d'hygiène et de conduite. Des vitres en plexiglas sont désormais utilisées pour le personnel de conduite des bus.

L'obligation de posséder un titre de transport valable demeure pour la clientèle. Il est de plus conseillé d'acheter son titre de transport via les canaux digitaux ou à l'automate et de privilégier le paiement sans contact au guichet.

Avec l'ensemble de ces mesures, RegionAlps met tout en œuvre pour garantir la continuité de ses services et assurer au mieux la protection de la bonne santé de ses collaborateurs et de ses clients.

Informations détaillées sur le plan de protection disponibles sous:

[www.regionalps.ch/conceptdeprotection](http://www.regionalps.ch/conceptdeprotection)

Martigny, le 8 mai 2020

Contact : Yves Marclay, Directeur de RegionAlps ([info@regionalps.ch](mailto:info@regionalps.ch))